

Rapport annuel 2009

Les statistiques révèlent qu'en 2009 les prestations de services d'Impuls ont été sollicitées encore davantage qu'au cours des dernières années. Cette nouvelle augmentation s'inscrit dans une tendance à la hausse amorcée il y quelques années déjà. Bien que la situation économique ait connu une légère amélioration, le chômage a atteint un niveau plus élevé que les années précédentes. Ceci se répercute également sur le nombre de consultations et démontre bien qu'Impuls est une institution qui remplit une fonction importante dans le District du Lac.

La responsable du bureau de consultation, Madame Ingrid Hofstetter, accomplit ses tâches avec beaucoup de compétences et de dynamisme. Elle perçoit les problèmes des personnes en quête de conseils et est en mesure de proposer des solutions adéquates et de redonner courage et confiance aux êtres humains.

Il en est de même pour Madame Eva-Maria Gantenbein qui s'occupe des consultations en matière de budget. Grâce à ces consultations, beaucoup de personnes peuvent sortir du cercle vicieux de l'endettement et des engagements courants. Il y a également un intérêt public à ce qu'un maximum de personnes maîtrise leurs finances et puisse s'acquitter de leurs engagements.

La priorité, au sein des activités du comité, a été mise sur les finances. Depuis plusieurs années le résultat annuel de l'exercice d'Impuls se solde par une perte. Ce n'est qu'une question de temps jusqu'à ce qu'Impuls ne dispose plus de suffisamment de liquidités pour continuer à exister. Si Impuls devait cesser ses activités en raison d'un manque de fonds, il en résulterait une grande perte pour notre région. Lors d'une retraite, le comité s'est penché de manière approfondie sur ce problème. Un concept de collaboration avec les communes a été élaboré et des discussions ont été menées avec des représentants de quelques communes. Certaines communes nous ont garanti des contributions financières plus élevées. La survie d'Impuls n'est toutefois pas encore assurée. Pour qu'Impuls puisse continuer d'exister il est indispensable, selon le comité, que les personnes en quête de conseils apportent également une contribution financière. La pratique montre que les personnes en quête de conseils sont tout à fait disposées à verser une contribution pour l'aide professionnelle qui leur est proposée. Cette contribution doit toutefois rester dans la limite du raisonnable.

Pour terminer, j'adresse de chaleureux remerciements à la responsable du bureau de consultation, Mme Ingrid Hofstetter ainsi qu'à la conseillère en matière de budget Mme Eva-Maria Gantenbein pour leur inlassable engagement. Ces remerciements vont également à tous les membres du comité, à Mme Carola Graf pour la clôture de l'exercice ainsi qu'à tous les membres et donateurs.

Theo Studer, Président